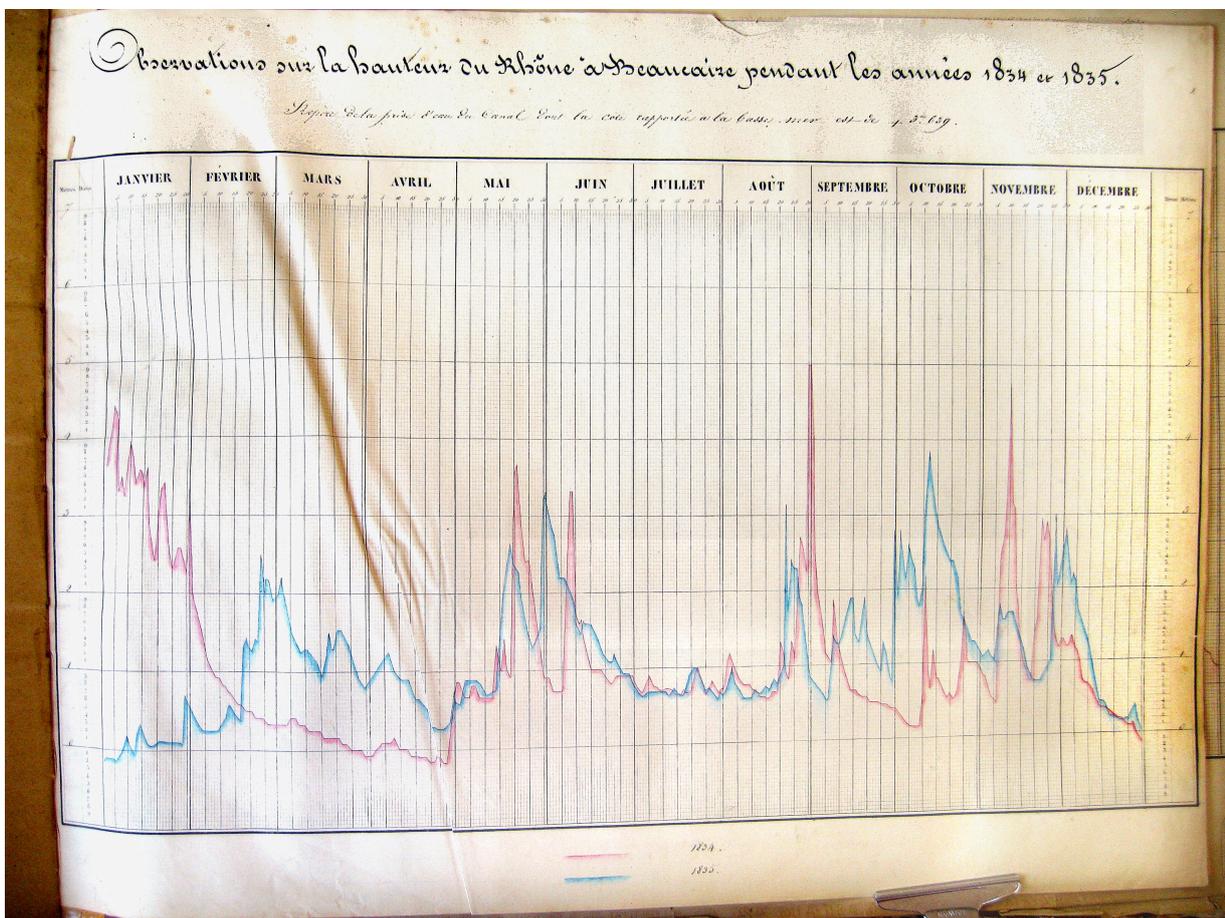


AD Hérault, 5 F 1348, Canal de Beaucaire à Aigues-Mortes. Hauteurs du Rhône à Beaucaire.
 Courbe rouge : 1^{ère} année citée. Courbe bleue : 2^e année citée.



● **Septembre 1835 :**

AC Arles, J 65, Lettre du Maire d'Arles aux syndics du Corps des Vuidanges, 8 septembre 1835

D'après le rapport du garde-champêtre Morel, chargé de la surveillance du Trébon, *"les pluies abondantes des deux jours derniers inondent cette partie du territoire d'Arles, ces eaux qui devraient s'écouler dans les vuidanges par les nocs de Flèche et de Canin sont arrêtées dans leur cours par les joncs marins et autres herbes qui obstruent ces deux canaux d'écoulement"*.

● **Octobre 1835 :**

AC Arles, J 65, Lettre du Maire d'Arles au sous-préfet, 28 octobre 1835

Dans une longue lettre, le maire fait état d'une *"énorme quantité d'eau tombée du ciel dans la journée du 22 octobre"* : le Trébon avait été inondé. Mais depuis, *"la grande masse des eaux qui couvraient le quartier du Trébon s'éta[it] écoulée"*.

AC Arles, J 65 (Inondations du Rhône, 1825-1837)

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

Le 25 novembre 1835 : Lettre du maire, dans laquelle il signale que les terrain sont "*encore en beaucoup d'endroits occupés par les eaux*".

Le 26 novembre 1835 : Lettre du maire qui concerne le Trébon au Contrôleur des Contributions.

L'inondation datait du mois d'octobre, dans le Trébon :

Le 28 octobre allusion à "*la grande masse des eaux qui couvraient le quartier du Trébon s'étant écoulée*" (Lettre du maire au sous-préfet, 28 octobre 1835)

Causes de cette inondation ?

Enorme quantité d'eau tombée du ciel dans la journée du 22 octobre (longue lettre justificative du maire sur son action, 28 octobre 1835).

BM Arles, ms 234 (L. Mège), p. 115-116

Il est question de la "grosse pluie" de la nuit du 21 et toute la journée du 22 octobre : dommages considérables dans la campagne, notamment sur les routes. Inondation du Trébon à la suite de ces pluies.

Réunion chez le sous-préfet pour en déterminer les causes, énumérées : mauvais vespiage du Vigueirat, accumulation des herbes au-dessus des ponts établis sur ce canal, absence de tout récurage de la vidange depuis 23 ans, fermeture de la martellière de la Cavalerie pendant la nuit du 23 au 24 parce que le préposé des Ponts et Chaussées crut entrevoir que les eaux du Rhône s'élevant il y aurait danger à laisser la martellière ouverte, enfin le concours des eaux d'arrosage des communes supérieures au lieu de prendre leur fuite dans la Durance, comme les y obligent les actes d'autorisation et les anciens titres, elles la prennent dans le bassin du Vigueirat en augmentant outre même son cours. "*Cette dernière cause a été reconnue la plus funeste, et comme ayant le plus puissamment contribué aux désastres de l'inondation*", d'après le *Publicateur* du 30 octobre 1835.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur